

# INFORENTES

UN BULLETIN DU RREO

HIVER 2017



## Des conseils pour les nouveaux enseignants

Kara Dymond nous parle  
de l'emploi de ses rêves

**DANS CE NUMÉRO :**

**2** LE RACHAT  
DE SERVICES,  
ÇA RAPPORTE

**4** SEREZ-VOUS DANS UNE  
FORME DE MATCH AU  
MOMENT DE LA RETRAITE?

**6** VOTRE RENTE APRÈS  
UNE SÉPARATION

**7** SUIVEZ-NOUS SUR  
FACEBOOK EN DIRECT

# LES QUATRE PRINCIPALES RAISONS DE RACHETER VOTRE CONGÉ

Nous voici à une période de l'année qui se prête bien à la planification financière. Le rachat de services pour votre période de congé est un investissement qu'il vaut la peine d'envisager, et ce, pour quatre raisons principalement :

## 1

**C'est ce qui se rapproche le plus d'un placement garanti.**

Si vous gagnez 78 000 \$ par année et que vous payez 10 000 \$ pour un rachat de services, vous aurez environ 1 880 \$, en moyenne, de plus chaque année tout au long de votre retraite. Si vous êtes comme la plupart des participants, vous toucherez probablement votre rente pendant plus de 30 ans. En investissant 10 000 \$ aujourd'hui, vous pourriez donc recevoir 56 000 \$ de plus au cours de votre vie.

## 2

**La valeur des services rachetés augmentera en même temps que votre salaire.**

Nous calculons votre rente à partir de votre salaire des cinq meilleures années et de la période pendant laquelle vous avez enseigné (vos services décomptés). Le coût du rachat de services est basé sur vos gains actuels, mais la valeur des services décomptés que vous ajouterez à votre rente sera basée sur le salaire moyen de vos cinq meilleures années. Par conséquent, la valeur de vos prestations de retraite tiendra compte du salaire plus élevé que vous gagnerez probablement au cours de vos dernières années d'enseignement.

## 3

**Cela vous revient moins cher que de travailler une année supplémentaire pour compenser les congés pris plus tôt durant votre carrière.**

Les cotisations que vous versez pour votre rente correspondent à un pourcentage de votre salaire. Comme vous êtes susceptible de toucher un salaire plus élevé en fin de carrière, il en coûte moins d'effectuer un rachat de services maintenant en fonction de vos gains actuels que de travailler une année de plus et de verser des cotisations sur des gains plus élevés. Bien entendu, vous pourriez quand même avoir de bonnes raisons de travailler une année de plus et de toucher votre salaire pendant une année additionnelle.

## 4

**Vous profiterez probablement de ces services décomptés supplémentaires pendant beaucoup plus longtemps que le temps qu'il faudra pour récupérer le coût.**

Si vous êtes comme la plupart des participants, les 10 000 \$ que coûte votre rachat de services auront été récupérés dans les sept premières années de votre retraite. Si vous touchez une rente pendant plus de 30 ans (comme c'est le cas de la plupart de nos participants), vous toucherez vraisemblablement une rente plus élevée pendant un nombre d'années de loin supérieur à celui qu'il aura fallu pour récupérer le coût du rachat de services.

## VOTRE CONGÉ A-T-IL PRIS FIN L'AN DERNIER?

Avissez-nous si vous souhaitez faire un rachat de services pour votre période de congé en téléphonant au 1 800 668-0105 d'ici au 28 avril. Si vous vous êtes inscrit pour un compte en ligne, accédez à votre compte et faites-nous part de votre décision dans le Centre de rachat d'ici au 30 avril.

# LES FEUX DE LA RAMPE



Kara Dymond a renoncé aux feux de la rampe que promettaient les arts de la scène pour une carrière en enseignement.

Les perspectives de sécurité financière à long terme d'un enseignant sont plus favorables que celles qu'offrent les arts de la scène, mais il y a quand même beaucoup d'incertitude au début d'une carrière en enseignement. Kara a dû surmonter les incertitudes qui accompagnent la suppléance avant de trouver le poste à temps plein rêvé : enseigner à des enfants autistes.

Après avoir occupé divers emplois dans le monde du théâtre, ce n'est qu'après avoir élaboré un programme d'art dramatique pour des élèves atteints d'autisme de haut niveau que Kara a eu une révélation.

« Des élèves qui, normalement, ne blaguaient jamais entre eux avaient maintenant des interactions positives et étaient capables de maintenir un contact visuel. Ils sont devenus très conscients des messages transmis par les expressions du visage, le langage du corps et le ton de la voix, dit-elle. J'ai vu ces élèves s'animer et s'amuser les uns avec les autres. »

Kara a étudié les choix qui s'offraient à elle en théâtre comparativement à l'enseignement. « Je sentais bien que la perspective de toucher une rente plus tard avait quelque chose de rassurant. »

Comme tous les nouveaux enseignants le savent, le début d'une carrière en enseignement comporte encore son lot

d'incertitude. Chez les enseignants actifs de moins de 30 ans, près de 60 % sont des suppléants.

Kara enseigne maintenant depuis plus de cinq ans, et elle attribue le fait qu'elle ait décroché un premier poste de suppléante à long terme, puis un poste permanent à temps plein à la persévérance et à un brin de chance. Son conseil aux collègues qui débutent dans l'enseignement? Trouvez la matière qui vous passionne et devenez un expert de cette matière. Elle a suivi de nombreux programmes de certificat, assisté à d'innombrables conférences sur l'autisme et l'apprentissage et obtenu sa maîtrise, et elle poursuit maintenant un doctorat en enseignement aux enfants autistes.

« Plus nombreux sont les outils à votre disposition, plus vous apprenez. Ensuite, lorsque vous vous présenterez à une entrevue d'emploi dans cette matière, vous ressortirez du lot. »

## **Vous êtes un nouvel enseignant? Voici 3 choses que vous devez savoir au sujet de votre rente :**

- 1** Travailler plus de 10 jours au cours d'une année scolaire vous permet d'accumuler une année à l'égard de votre facteur 85.
- 2** Chaque heure travaillée augmente le montant de votre rente. Téléchargez l'application Classtime pour faire le suivi des endroits et des jours où vous avez travaillé.
- 3** Donner des cours d'été peut vous aider à atteindre le maximum de services décomptés autorisé pendant une année scolaire (194 jours généralement).

**Vous commencez à verser des cotisations au régime dès votre premier chèque de paye. Inscrivez-vous pour un compte du RREO en ligne pour apprendre le rôle que votre rente jouera dans votre avenir financier. Tout ce qu'il vous faudra est une adresse de courriel. Consultez notre tableau « Nouveaux enseignants et enseignants suppléants » sur Pinterest pour des conseils sur les moyens de maximiser votre rente.**



# PRÉPAREZ- LE

Rendez-vous à [www.otpp.com/documents](http://www.otpp.com/documents) pour visualiser une liste des documents dont nous aurons besoin pour payer votre rente.

Vous avez travaillé pendant toute votre carrière pour vivre ce moment et, comme pour n'importe quel championnat, vous devrez vous y préparer.

Vous devez veiller à vous échauffer et à être en excellente forme avant la finale.

Chaque année, quelque 3 000 enseignants prennent leur retraite en juillet. Si vous prévoyez être parmi eux, vous pouvez présenter votre demande de rente pour juillet en mars au plus tôt.

Qu'il vous reste un mois ou trois ans, voyez cette période qui précède le moment où vous soumettrez votre demande de rente comme si c'était l'avant-saison.

## L'échauffement

Au cours d'une saison, des joueurs se blessent, sont échangés ou sont renvoyés dans les mineures. Nul doute que, pendant votre carrière, vous avez subi quelques secousses vous aussi. Peut-être vous êtes-vous marié, avez-vous divorcé, avez-vous eu un enfant ou votre conjoint est-il décédé?

Il est important que votre profil dans votre compte du RREO en ligne soit à jour et rende compte de ces changements dans votre vie.

Visitez votre Centre de documents et vérifiez ce qui pourrait manquer à votre profil. Nous aurons besoin de documents attestant votre date de naissance, votre état matrimonial, la date de naissance de votre conjoint (si vous êtes mariés ou vivez en union de fait) et, s'il y a lieu, votre séparation (accord de séparation ou certificat de divorce). Si vous touchez une pension d'invalidité du RPC, nous devons aussi obtenir une copie de l'Avis d'admissibilité ou de refus.

Téléversez vos documents directement dans le Centre de documents lorsque cela vous convient.

Consultez votre profil dans l'onglet Votre rente de votre compte en ligne. Avons-nous une adresse de courriel personnelle à jour dans nos dossiers (vous n'aurez plus accès à votre compte de courriel du conseil scolaire une fois que vous aurez pris votre retraite)? Votre adresse postale est-elle à jour? Votre état matrimonial a-t-il changé? Vous pouvez modifier ces informations à n'importe quel moment de votre carrière.

Vérifiez si vous avez des périodes de congé pendant les cinq dernières années qui seraient admissibles à un rachat. Accédez à votre compte en ligne et visitez le Centre de rachat; vous pourrez constater si vous disposez d'une période de congé admissible à un rachat de services et quel serait l'effet d'un rachat sur votre rente. Vous pouvez maximiser la valeur de votre rente en faisant un tel rachat.

## Prenez soin des partisans

Vos proches sont vos meilleurs partisans, ils vous ont encouragé tout au long de votre carrière dans l'enseignement.

Lorsque vous présenterez votre demande de rente, on vous demandera de confirmer un niveau de rente de survivant. Presque la moitié des participants optent pour la rente de survivant par défaut de 60 %, et plus du tiers d'entre eux décident de la réduire à 50 %. Si vous choisissez de réduire la rente de survivant à 50 %, vous devrez produire un formulaire de renonciation signé par votre conjoint avant de prendre votre retraite.

# VOUS POUR GRAND JOUR

Une fois que vous avez présenté votre demande de rente, si vous avez choisi une rente de survivant à 60 % ou plus, la réduction appliquée à votre rente est permanente, même si votre conjoint décède avant vous.

Envisagez l'option de rente à durée garantie de 10 ans. Si, à votre décès, vous touchiez des versements de rente depuis moins de 10 ans, votre conjoint admissible recevra 100 % de votre rente rajustée en fonction de celle du RPC pendant le reste de la période de 10 ans, moyennant des frais minimes.

## Le match

L'excitation ressentie alors qu'approche le moment tant attendu ne paiera pas vos factures.

Pour configurer le dépôt direct de votre rente, ayez les renseignements sur votre institution financière et votre numéro de compte bancaire sous la main au moment de faire votre demande. Tous les renseignements dont nous avons besoin se trouvent sur vos chèques.

Vous pouvez présenter votre demande de rente avant de donner votre démission. Assurez-vous de remettre une lettre de démission à votre employeur avant la date prévue de votre démission. Ne vous inquiétez pas, nous n'informerons pas votre employeur de votre intention de démissionner. À moins que vous touchiez des prestations de protection du revenu de longue durée ou que vous soyez en congé, nous ne communiquerons pas avec votre employeur.

Il est important de noter qu'il n'est pas possible d'antidater une demande de rente. Pour ne pas perdre de versement de rente, assurez-vous de présenter une lettre de démission à votre employeur avant votre date de démission. La date de démission indiquée dans votre demande de rente doit être la même que celle que vous indiquez dans votre lettre de démission.

Lorsque vous êtes prêt, n'oubliez pas de franchir la ligne d'arrivée en présentant votre demande de rente. Vous pouvez remplir votre demande de rente à votre rythme. Toutefois, sachez que nous commencerons le traitement de votre demande uniquement après que le signal final aura retenti et que vous aurez cliqué sur le bouton « Soumettre ».

## L'après-saison

Mettre la main sur le trophée tant convoité c'est bien, mais vous voulez aussi profiter de votre après-carrière.

Nous n'offrons pas de couverture relative aux soins de santé et aux soins dentaires, mais certains employeurs offrent des régimes d'assurance maladie aux retraités. Si ce n'est pas le cas de votre employeur, ou si vous voulez magasiner, trois organismes indépendants offrent également une telle protection. Ce sont le Régime d'assurance maladie des membres retraités actifs, Les enseignantes et enseignants retraités de l'Ontario et le Régime d'assurance des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Communiquez avec eux directement pour obtenir plus de renseignements ou pour vous inscrire.

Envisagez les implications sociales de la retraite. Restez en contact avec nous et vos collègues sur [www.facebook.com/monRREO](https://www.facebook.com/monRREO), suivez-nous sur [www.pinterest.com/monRREO](https://www.pinterest.com/monRREO) et abonnez-vous à [www.YouTube.com/OTPPinfo](https://www.YouTube.com/OTPPinfo). Vous pourrez discuter avec des collègues et obtenir des conseils d'autres retraités sur l'adaptation à la retraite.

# METTRE FIN À UNE RELATION CONJUGALE

Nous répondons à vos questions.

Bien que vous deviez inclure votre rente dans l'évaluation de votre patrimoine familial, vous n'êtes pas obligé de l'inclure dans votre accord de séparation pour égaliser la répartition de vos biens respectifs.



## Q : Quel effet une séparation aura-t-elle sur ma rente?

**R :** Nous calculerons la valeur de la rente que vous avez accumulée alors que vous et votre ex-conjoint étiez ensemble. Nous vous informerons, vous et votre ex-conjoint, du résultat de ce calcul; il s'agit d'un montant forfaitaire que l'on appelle la valeur aux fins du droit de la famille. Vous et votre ex-conjoint pouvez déterminer ensemble, par la négociation, si ce montant forfaitaire servira à égaliser vos obligations l'un envers l'autre, et comment le cas échéant.

## Q : À combien mon ex-conjoint aura-t-il droit?

**R :** Si vous décidez d'utiliser votre rente pour égaliser vos obligations, votre ex-conjoint aura droit à un maximum de 50 % de la valeur de la rente accumulée pendant votre union, peu importe la durée de votre mariage. Dans un tel cas, votre prochain relevé des droits à retraite fera état d'une réduction relative à la valeur aux fins du droit de la famille correspondant au montant convenu.

## Q : Puis-je simplement ouvrir une session avec mon compte du RREO et voir la valeur de ma rente?

**R :** Non, ces chiffres sont basés sur l'ensemble de votre carrière. Votre valeur aux fins du droit de la famille est la valeur de votre rente pendant une période définie, du début à la fin de votre relation conjugale.

## Q : Comment puis-je connaître ma valeur aux fins du droit de la famille?

**R :** Vous devez remplir trois formulaires (accessibles au [www.otpp.com/fr](http://www.otpp.com/fr), à la section Mettre fin à une relation conjugale). Comme ils peuvent être compliqués et quelque peu pénibles, nous aimerions vous aider à les remplir pour veiller à ce qu'ils soient complets et exacts. Si vous les soumettez et que nous trouvons une erreur ou qu'il manque des renseignements, nous devons recommencer à zéro. Une fois que nous avons reçu les formulaires remplis et exacts, nous devons vous fournir votre valeur aux fins du droit de la famille dans les 60 jours. Informez-nous si vous devez passer devant le tribunal ou avez un rendez-vous important qui s'en vient. Nous vous aiderons à respecter vos échéances.

## Q : Combien cela coûte-t-il?

**R :** Aucuns frais ne sont exigés pour que nous vous aidions à remplir les formulaires ou vous fournissions votre valeur aux fins du droit de la famille.

**Consultez le tableau monRREO 101 – Mettre fin à une relation conjugale, sur [www.pinterest.com/monRREO](http://www.pinterest.com/monRREO), pour plus de renseignements, notamment la vidéo populaire de notre séance de questions et réponses Facebook en direct.**

# BRÈVES NUMÉRIQUES

Soyez informé en temps réel des nouvelles concernant le régime.



Abonnez-vous à partir de votre compte en ligne du RREO.



/monRREO



@OTPPinfo  
(#monRREO)

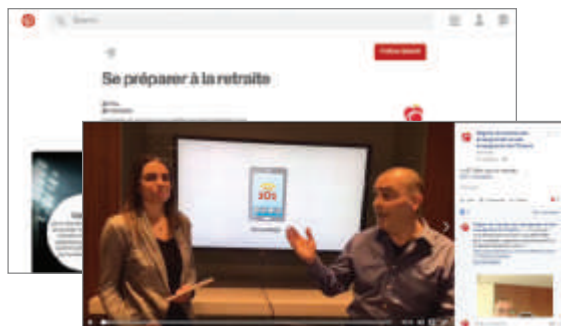


/OTPPinfo



/monRREO

Choisir la date de sa retraite, c'est plus qu'une question de finances. Les membres de notre communauté Facebook nous ont confié les raisons autres que financières qui les ont aidés à décider que le moment de partir était venu.



## Joignez-nous sur Facebook en direct

Notre nouvelle série, monRREO 101, traite de sujets qui couvrent toute votre carrière, du début de votre participation au régime jusqu'à la préparation de votre retraite, et tout ce qu'il y a entre les deux.

« Aimez » notre page Facebook pour participer à nos séances de questions Facebook en direct, et suivez notre tableau Pinterest pour parcourir les centres de contenu que nous créons pour chacun des sujets. Jusqu'à présent, nous avons couvert les sujets suivants : Se préparer à la retraite, Votre relevé des droits à retraite et Mettre fin à une relation conjugale. Nous ajouterons un nouveau sujet chaque mois, alors restez à l'écoute!

**GREGORY :** Je termine un traitement contre le cancer pour la deuxième fois. Je suis bon pour six ans maintenant 😊

**SHELLEY :** La naissance de ma petite-fille ❤️

**TERRY :** Épuisement

**BIBI :** J'ai pris ma retraite l'année où les 135 élèves de septième et huitième années à qui j'enseignais le français étaient les meilleurs que j'ai jamais eus. J'ai pris ma retraite après un moment fort, et je ne l'ai jamais regretté. J'aurais pu rester plus longtemps pour augmenter ma rente, mais j'ai quelque chose que l'argent ne peut acheter : de merveilleux souvenirs.



Consultez la page [www.otpp.com/quoideneuf](http://www.otpp.com/quoideneuf) pour obtenir des conseils qui vous seront utiles pour mettre vos affaires en règle afin que nous puissions mieux aider vos proches si vous devenez invalide ou si vous décédez.

# NOUVELLES EN BREF

6 avril 2017  
**Retenez  
cette date!**

Venez à notre assemblée générale annuelle et consultez un spécialiste en tête-à-tête au sujet de votre rente. Vous pourrez aussi entendre les dirigeants du régime discuter de notre rendement en 2016.

Voici les détails :

Le jeudi 6 avril 2017  
De 16 h 45 à 19 h  
The Carlu (444, rue Yonge, à Toronto)

Veillez confirmer  
votre présence au  
**[www.otpp.com/  
assembleeannuelle](http://www.otpp.com/assembleeannuelle)**

Vous ne pouvez pas y assister? Regardez l'assemblée au **[www.otpp.com/webemission](http://www.otpp.com/webemission)** ou suivez-la sur Twitter (#otppagm17).

*Inforentes* est publié à l'intention des participants du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Vos commentaires sur n'importe quel aspect d'*Inforentes* sont les bienvenus. Veuillez nous les transmettre par courriel à l'adresse [member\\_communications@otpp.com](mailto:member_communications@otpp.com).

Le présent bulletin ne confère aucun droit aux prestations du régime de retraite. Vos droits et ceux de vos survivants sont régis par le règlement du régime. L'information contenue dans ce bulletin est d'ordre général et ne s'applique pas à des cas particuliers.

This newsletter is also available in English.

**Régime de retraite des  
enseignantes et des  
enseignants de l'Ontario**  
5650, rue Yonge  
Toronto (Ontario) M2M 4H5

**Services à la clientèle**  
Téléphone : 416 226 2700  
ou 1 800 668 0105  
Télécopieur : 416 730 7807  
ou 1 800 949 8208  
Courriel : [inquiry@otpp.com](mailto:inquiry@otpp.com)  
Site Web : [www.otpp.com](http://www.otpp.com)



Imprimé sur du  
papier recyclé  
ISSN 1180-3282

Retourner tout bulletin non distribuable au Canada à :

PM# 40062973

Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario  
5650, rue Yonge  
Toronto (Ontario)  
M2M 4H5